L'ECLAIRAGE
du S.P.O.T.T.

n° 1
juillet 2006

une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'aiRe Avignonnaise

Le nouveau recensement : premiers résultats

FLASH ... FLASH ... FLASH ... FLASH ... FLASH ... FLASH ... FLASH ... FLASH ... FLASH

Pour mieux suivre les évolutions de notre société, l'INSEE change sa méthode de recensement et le rend annuel. Les chiffres, diffusés au fur et à mesure des enquêtes, restent provisoires et partiels. Aucune information sur les villes moyennes* n'est encore diffusée. Les données aujourd'hui disponibles révèlent une croissance démographique qui reste soutenue dans les communes du bassin de vie avignonnais* et plus largement sur l'Arc Rhône Méditerranée*. Les grandes villes* ont gagné beaucoup d'habitants depuis 1999. Dans les communes plus petites, la croissance semble s'intensifier en seconde couronne.

Les chiffres diffusés par l'INSEE dans le cadre du nouveau recensement de la population sont des chiffres provisoires qui se complètent au fur et à mesure des nouvelles années d'enquête. Ces diffusions partielles et échelonnées bouleversent les habitudes d'utilisation des statistiques de l'INSEE. Le territoire français se couvre progressivement et non plus globalement de chiffres de population actualisés. Et ce n'est qu'en 2009 que ces informations seront définitives et non plus provisoires.
Ces différences étant directement liées à la méthode de recensement, il est nécessaire de la connaître pour comprendre les limites des chiffres aujourd'hui disponibles.

En quelques mots…

- **Des résultats encore partiels et provisoires, à utiliser avec prudence**
- **De plus en plus d'habitants en seconde couronne des grandes villes*…**
- **Les sept principales villes de l'Arc Rhône Méditerranée* se repeuplent...**
- **Avignon a retrouvé la population qu'elle avait en 1982...**
- **Marseille a toujours moins d'habitants qu'il y a 25 ans...**
- **Montpellier continue sa croissance effrénée...**

Dans ce numéro

Le recensement se rénove pour mieux suivre les mutations de notre société 2

2004 – 2008 : un premier cycle de montée en charge dont les résultats restent provisoires 2

Des premiers chiffres trop partiels pour être représentatifs à l'échelle d'aires d'observation restreintes 3

9 communes du SCoT du bassin de vie d'Avignon* sont d'ores et déjà disponibles 3

Les communes diffusées de l'Arc Rhône Méditerranée* continuent à gagner des habitants 4

La croissance démographique des petites communes* s'intensifie en deuxième couronne 5

Arles, Avignon et Marseille renouent avec la croissance démographique alors que Montpellier, Nîmes, Aix et Salon confirment une croissance déjà ancienne 6

Population légale, population totale, population provisoire : laquelle choisir ? 7

Le recensement se rénove pour mieux suivre les mutations de notre société

Depuis janvier 2004, le recensement de la population est annuel mais tous les habitants ne sont pas recensés la même année. **Chaque année, une commune de moins de 10 000 habitants sur 5 sera recensée de façon exhaustive et 8 % de la population des communes de plus de 10 000 habitants.**

Les enquêtes se déroulent en janvier et février. En janvier de l'année suivante, l'INSEE diffuse les premiers chiffres de population provisoire de l'échantillon enquêté, puis en juillet des chiffres-clés sur les ménages, les logements, la population active. **Au fur et à mesure des enquêtes annuelles, de plus en plus de communes disposent de statistiques actualisées, mais qui restent provisoires**.

Les dates de référence des recensements de population (RP)

- **RP 1990 :** 5 mars 1990
- **RP 1999 :** 8 mars 1999
- **RP depuis 2004 :**
  - 1er janvier de l'année d'enquête pour les communes de moins de 10 000 habitants
  - 1er juillet 2004 pour les communes de plus de 10 000 habitants enquêtées en 2004 et 2005

Chaque année, de nouvelles enquêtes puis de nouveaux chiffres

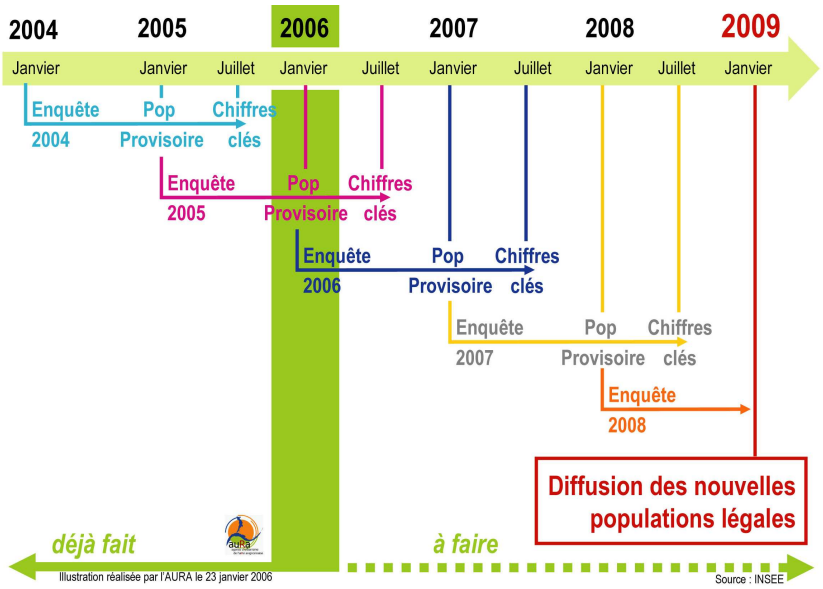

Entre 2004 et 2008, cinq enquêtes annuelles permettront de recenser la majorité mais pas tous les français. A partir de 2009, des enquêtes partielles suffiront à l'actualisation annuelle des chiffres officiels.

2004 – 2008 : un premier cycle de montée en charge dont les résultats restent provisoires

En janvier 2006, l'INSEE a publié des chiffres de population pour les 40 % des petites communes* enquêtées en 2004 et 2005, et pour 167 grandes villes* françaises. Ces populations restent provisoires tant que le premier cycle de recensement n'est pas achevé. En 2008, l'INSEE harmonisera et mettra en cohérence les informations issues des quatre enquêtes annuelles.

Les chiffres des grandes villes* aujourd'hui diffusés concernent les communes de plus de 50 000 habitants. **Les communes entre 10 000 et 50 000 habitants sont pour l'instant absentes des résultats publiés par l'INSEE,** bien qu'elles aient déjà fait l'objet de deux campagnes d'enquête.

Les données publiées sont encore partielles car toutes les communes n'ont pas été enquêtées et car, parmi les recensées, toutes ne sont pas encore diffusées. L'absence de chiffres sur les villes moyennes* est une lacune essentielle des résultats provisoires du nouveau recensement. Tirer des conclusions à partir de ces données reste un exercice encore dangereux. **Seules des tendances peuvent être dégagées, en aucun cas des certitudes.**

Des premiers chiffres trop partiels pour être représentatifs à l'échelle d'aires d'observation restreintes

Avec 4 communes moyennes* sur 29 (Le Pontet, Villeneuve-lès-Avignon, Sorgues et Pernes-les-Fontaines), **le SCoT du bassin de vie d'Avignon* est un territoire dont les résultats aujourd'hui disponibles sont particulièrement incomplets** par rapport à l'échantillon enquêté. Si 1 habitant sur 4 a été enquêté, les chiffres diffusés ne concernent que 84 % de cet échantillon, soit 1 habitant sur 5. Dans l'aire d'observation des 35 km autour d'Avignon*, la représentativité de l'échantillon est, avec 1 habitant sur 4, légèrement meilleure.

Les communes enquêtées et diffusées au 1er janvier 2006

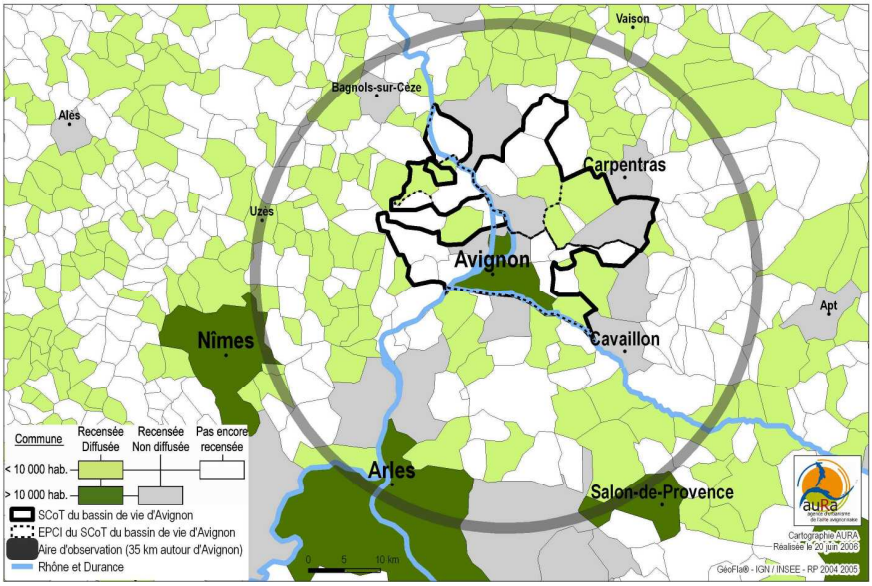

Représentativité de l'échantillon diffusé sur l'aire des 35 km autour d'Avignon

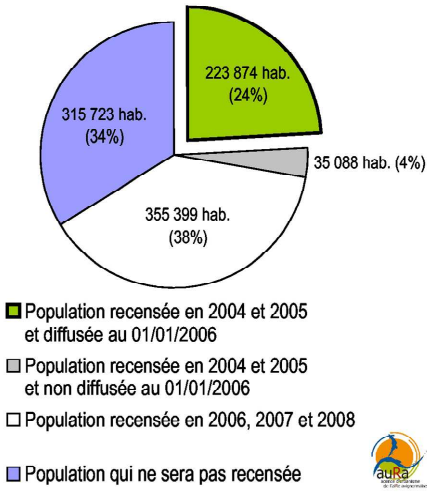

Le territoire n'a été que partiellement enquêté en 2004 et 2005 et les chiffres diffusés ne concernent à leur tour qu'une partie de cet échantillon. Au final, une faible proportion de la population est représentée par les nouveaux chiffres.

9 communes du SCoT du bassin de vie d'Avignon* sont d'ores et déjà disponibles

Les taux de croissance de la population observés depuis 1999 pour les 9 communes disponibles du SCoT du bassin de vie d'Avignon* restent majoritairement positifs. Seules **Bédarrides** et **Montfaucon** ont perdu quelques habitants lors des cinq dernières années. Bien que toujours positive, **cette croissance semble marquer le pas par rapport à la période précédente.** Trois communes (**Avignon**, **Pujaut** et **Saint-Laurent**) ont augmenté leur taux de croissance annuel de façon significative par rapport à celui entre 1990 et 1999. A **Monteux** et à **Entraigues**, si la croissance reste stable, elle est constante et soutenue depuis 1990. Enfin, **Caumont** et **Jonquerettes** ont diminué leur rythme de croissance par rapport à la période 1990 – 1999, mais cette baisse est à relativiser car elle concerne peu d'individus.

Taux positif depuis 1999 et en augmentation*
Taux positif depuis 1999 et en stagnation*
Taux positif depuis 1999 et en diminution*
Taux négatif depuis 1999 et en diminution*
* par rapport à 1990-1999

Commune du SCoT (29 communes)	Année de recensement	Population 1999	Population provisoire 2004 ou 2005	Evolution annuelle moyenne 1990 - 1999 taux	1990 - 1999 nb d'hab	depuis 1999 taux	depuis 1999 nb d'hab	Profil de l'évolution
Avignon	chaque année	85 937	89 300	-0,13	-12	0,70 *	611 *	↗
Monteux	2004	9 555	10 597	1,78	155	2,09	208 *	→
Entraigues-sur-la-S.	2004	6 612	7 095	1,49	91	1,42	97 *	→
Bédarrides	2004	5 103	5 021	0,66	31	-0,32	-16 *	↘
Caumont-sur-Durance	2004	4 253	4 429	1,51	59	0,81	35 *	↘
Pujaut	2004	3 233	3 723	1,20	34	2,86	98 *	↗
St-Laurent-des-A.	2005	1 743	2 017	0,39	7	2,46	46 *	↗
Montfaucon	2004	1 329	1 303	0,54	7	-0,39	-5 *	↘
Jonquerettes	2005	1 232	1 251	1,43	16	0,26	3 *	↗

Source : INSEE - Calendrier du nouveau recensement, RP 99 et RP 2004 2005 // Tableau réalisé par l'auRa le 20 juin 2006
* estimation auRa à partir des données INSEE

Les communes diffusées de l'Arc Rhône Méditerranée* continuent à gagner des habitants

87 % des communes de l'Arc Rhône Méditerranée* dont les résultats sont diffusés au 1er janvier 2006 ont gagné des habitants depuis 1999. **La croissance démographique déjà observée sur ces communes entre 1990 et 1999 se poursuit.**

Sur cet échantillon, cette croissance est en augmentation. Si les petites communes* gagnent chaque année depuis 1999 à peine plus d'habitants que ce qu'elles gagnaient entre 1990 et 1999, dans les 7 principales villes de l'Arc (Marseille, Montpellier, Nîmes, Aix, Avignon, Arles et Salon) les croissances annuelles moyennes ont été multipliées par neuf entre les deux périodes. **La croissance démographique annuelle des communes diffusées de l'Arc* a été plus forte depuis 1999 que pendant la période 1990—1999.**

Ces constats, faits à partir de chiffres provisoires et pour une partie des communes seulement, restent à confirmer. La diffusion des premières estimations de population pour les villes moyennes* pourraient par exemple pondérer ces premières tendances.

L'évolution annuelle moyenne de population entre 1990 et 1999

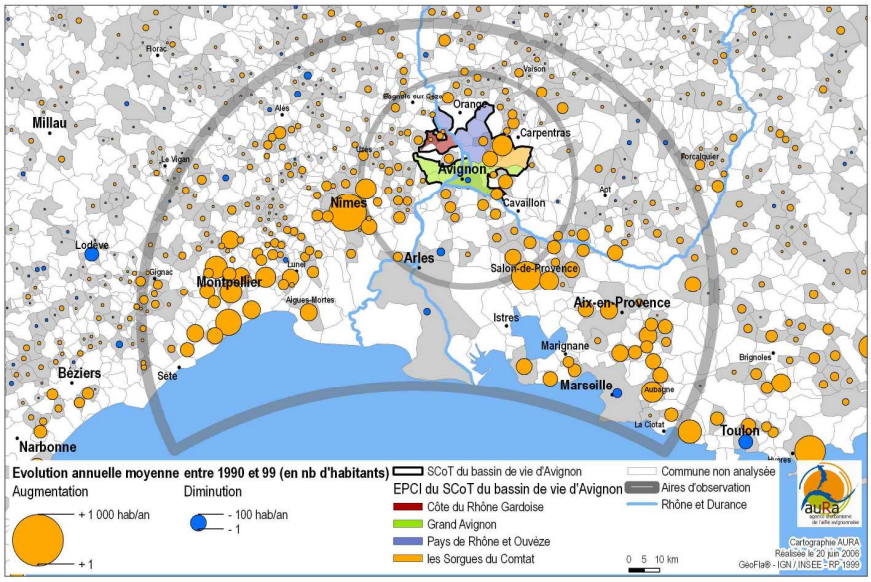

L'évolution annuelle moyenne de population depuis 1999

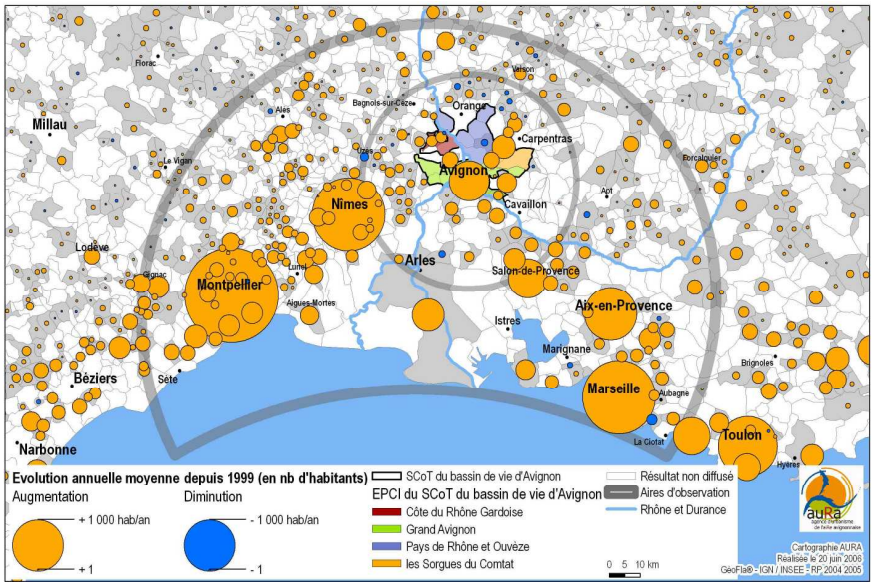

D'après les données aujourd'hui disponibles, les petites communes* de l'Arc semblent gagner autant, voire plus d'habitants depuis 1999 que pendant la décennie précédente. Les villes de plus de 50 000 habitants connaissent depuis 1999 une croissance démographique annuelle remarquable.

La croissance démographique des petites communes* s'intensifie en deuxième couronne

Existe-t-il une corrélation entre éloignement d'une commune à une grande ville* et croissance démographique ? Si oui, cette corrélation a-t-elle évolué au fil des années ?

Pour répondre à ces questions, une analyse a été conduite pour les 328 petites communes* de l'Arc Rhône Méditerranée* recensées en 2004 et 2005.

Les courbes construites révèlent que les croissances de population étaient très fortes en première couronne dans les années 1980 et que progressivement, elles ont gagné les communes de la deuxième couronne. **En 25 ans, sur cet échantillon de communes, ce glissement a concerné 18 % des habitants supplémentaires de l'Arc.**

En troisième couronne (20 – 30 km), la croissance démographique reste peu importante. Si elle s'était ralentie dans les années 1990 par rapport aux années 1980, elle semble avoir repris en intensité depuis 1999.

Les nouveaux habitants s'installent de plus en plus loin des grandes villes*

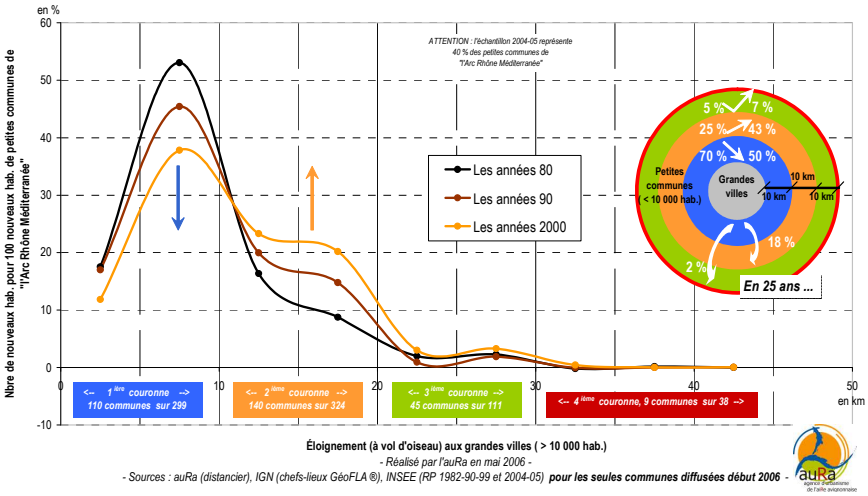

Dans les années 1980, sur 100 habitants supplémentaires dans les petites communes*, 70 s'installaient dans une commune à moins de 10 km d'une grande ville*, et 25 entre 10 et 20 km. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 50 en première couronne mais 43 en deuxième couronne.

La composition communale des quatre couronnes

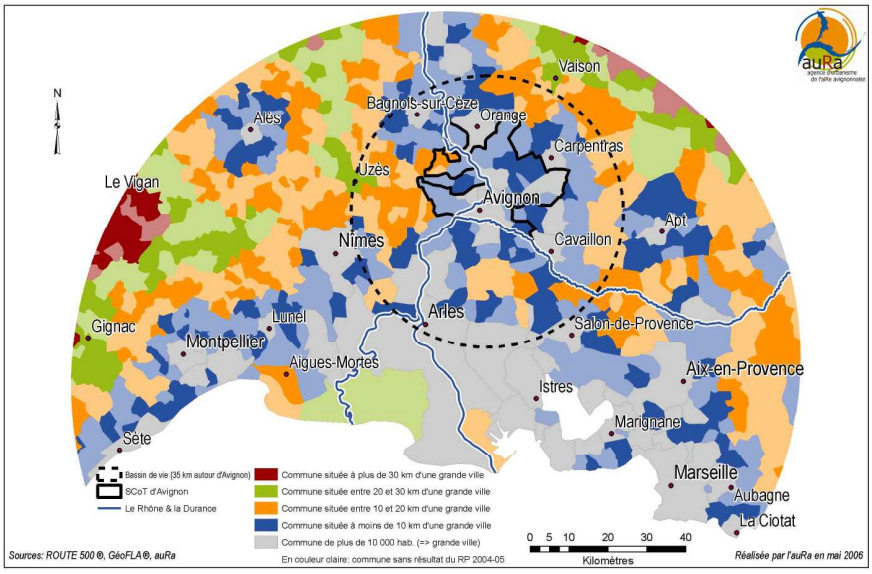

Arles, Avignon et Marseille renouent avec la croissance démographique alors que Montpellier, Nîmes, Aix et Salon confirment une croissance déjà ancienne

Montpellier, Aix, Nîmes et **Salon** connaissent une croissance démographique en augmentation régulière depuis 1982 (1990 pour Salon). Depuis 25 ans, ces quatre villes gagnent des habitants et cette croissance, loin de se ralentir, semble s'accélérer depuis 1999. Seule **Aix-en-Provence** présenterait un tassement de sa croissance par rapport à la décennie précédente.

Montpellier est la ville de l'Arc* qui a connu la plus forte progression des 25 dernières années, passant de 197 131 habitants en 1982 à 244 100 aujourd'hui. Et sa croissance annuelle moyenne a encore augmenté depuis 1999 par rapport à la période 1990—1999.

Arles et **Avignon** ont connu des évolutions démographiques moins favorables. Après une diminution de population entre 1990 et 1999, la tendance depuis 1999 est à la reprise. **Les populations aujourd'hui estimées laissent penser que ces deux villes ont retrouvé leur niveau de population de 1982.**

Malgré une augmentation de + 2 038 hab/an depuis 1999, **Marseille** peine à regagner son niveau de population de 1982. Les départs subis dans les années 80 (- 8 818 hab/an pendant 8 ans) sont longs à effacer.

Evolution comparée de la population des 7 principales villes de l'Arc Rhône Méditerranée* de 1982 à 2004 (base 100 en 1982)

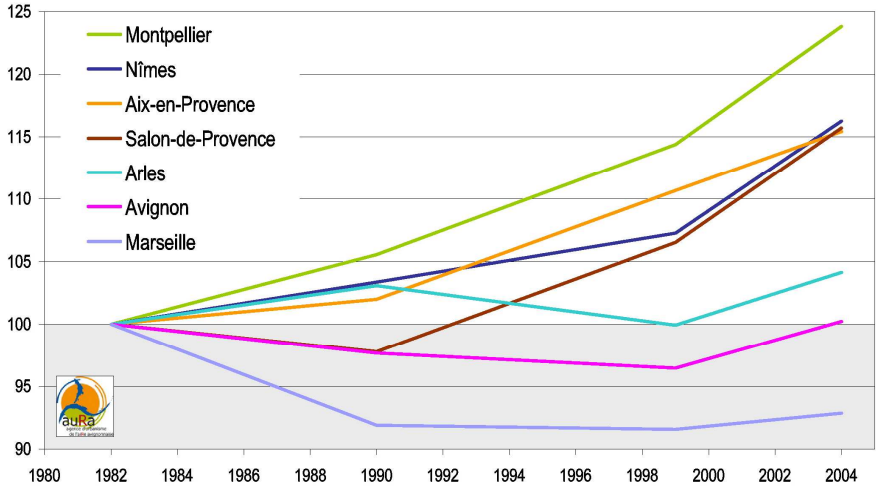

Réalisé par l'auRa le 2 juin 2006 // Source : INSEE - RP82, RP90, RP99 et RP 2004 2005

Deux types d'évolution démographique semblent apparaître. Montpellier, Aix, Nîmes et Salon ont régulièrement gagné des habitants alors que Arles, Avignon et Marseille ont eu des évolutions plus chaotiques, alternant période de diminution et d'augmentation de la population.

	Population estimée au 01/07/2004	Evolution annuelle moyenne du nombre d'habitants	
		Depuis 1999	Entre 1990 et 1999
Marseille	808 700 hab.	+ 2 038 hab/an	- 31 hab/an
Montpellier	244 100 hab.	+ 3 380 hab/an	+ 193 hab/an
Nîmes	144 600 hab.	+ 2 035 hab/an	+ 540 hab/an
Aix	140 100 hab.	+ 1 050 hab/an	+ 1 172 hab/an
Avignon	89 300 hab.	+ 611 hab/an	- 12 hab/an
Arles	52 600 hab.	+ 388 hab/an	- 18 hab/an
Salon	40 300 hab.	+ 582 hab/an	+ 339 hab/an

Réalisé par l'auRa le 6 juillet 2006 // Source : INSEE – RP 99 et RP 2004 2005

Population légale, population totale, population provisoire : laquelle choisir ?

La population à prendre en considération pour l'application des lois et règlements est la **population totale issue du dénombrement** du recensement général de la population de 1999, sauf si la commune a fait l'objet d'un recensement complémentaire depuis 1999.

Dans ce cas, **la population totale issue de ce nouveau recensement, majorée d'une population fictive**, sera alors utilisé pour le calcul des subventions de l'Etat aux communes, de la répartition de la dotation globale de fonctionnement, pour toute répartition de fonds commun ainsi que pour le calcul du potentiel fiscal par habitant.

Dans le cadre du recensement de 1999, après le premier dénombrement, l'INSEE a procédé à des exploitations statistiques dites « principales » et « complémentaires ». De nouveaux chiffres de population plus détaillés ont été publiés. **Ces populations, utilisées dans les travaux statistiques et cartographiques, ne correspondent pas obligatoirement aux populations légales issues du dénombrement.**

Avec le nouveau recensement, l'INSEE diffuse des **populations provisoires**. Elles ont la même définition que les populations issues de l'exploitation statistique principale du recensement de 1999, mais elles sont provisoires. La publication des nouvelles populations légales des communes françaises devrait intervenir au Journal Officiel du 31 décembre 2008. D'ici là, **la population totale légale issue du recensement de 1999 éventuellement actualisée dans le cadre d'un recensement complémentaire reste en vigueur.**

Sur le territoire du SCoT du bassin de vie d'Avignon*, cinq communes ont fait l'objet d'un recensement complémentaire et ont donc une population légale actualisée depuis 1999. Neuf sont publiées dans le cadre du nouveau recensement : leur population légale reste la population totale de 1999 ou celle issue d'un recensement complémentaire (cas de Monteux, Pujaut et Saint-Laurent-des-Arbres).

Plusieurs chiffres de population pour les communes du SCoT du bassin de vie d'Avignon*

Commune du SCoT (29 communes)	Population 1999 (1)	Population totale légale (2)	Recensement de référence	Population provisoire 2004 ou 2005	Année de recensement
Althen-des-Paluds	**1 978**	**2 358**	**2004**	**Non recensé**	**2008**
Angles (Les)	7 576	7 754	1999	Non recensé	2008
Avignon	85 937	88 312	1999	89 300	chaque année
Bédarrides	5 103	5 151	1999	5 021	2004
Caderousse	2 498	2 526	1999	Non recensé	2007
Caumont-sur-Durance	4 253	4 334	1999	4 429	2004
Châteauneuf-du-Pape	2 078	2 098	1999	Non recensé	2008
Courthézon	5 358	5 429	1999	Non recensé	2008
Entraigues-sur-la-S.	6 612	6 698	1999	7 095	2004
Jonquerettes	1 232	1 257	1999	1 251	2005
Jonquières	3 924	3 979	1999	Non recensé	2006
Lirac	744	753	1999	Non recensé	2008
Monteux	**9 555**	**11 484**	**2005**	**10 597**	**2004**
Montfaucon	1 329	1 348	1999	1 303	2004
Morières-lès-Avignon	**6 546**	**7 732**	**2004**	**Non recensé**	**2006**
Pernes-les-Fontaines	10 160	10 309	1999	Non diffusé	chaque année
Pontet (Le)	15 582	15 877	1999	Non diffusé	chaque année
Pujaut	**3 233**	**3 987**	**2005**	**3 723**	**2004**
Rochefort-du-Gard	5 838	5 876	1999	Non recensé	2006
Roquemaure	4 847	4 934	1999	Non recensé	2007
Sauveterre	1 698	1 716	1999	Non recensé	2006
Saze	1 457	1 482	1999	Non recensé	2008
Sorgues	17 520	17 681	1999	Non diffusé	chaque année
St-Laurent-des-A.	**1 743**	**2 111**	**2004**	**2 017**	**2005**
St-Saturnin-lès-A.	3 842	3 883	1999	Non recensé	2006
Tavel	1 529	1 555	1999	Non recensé	2006
Vedène	8 669	9 048	1999	Non recensé	2008
Velleron	2 832	2 872	1999	Non recensé	2006
Villeneuve	11 794	12 078	1999	Non diffusé	chaque année

(1) Population totale issue de l'exploitation statistique principale du Recensement Général de la Population 1999

(2) si 1999 est l'année de référence, la population légale est la population totale issue du dénombrement du Recensement Général de la Population ;
si l'année de référence est différente de 1999, la population légale est la population totale issue du Recensement Complémentaire, majorée d'une population fictive

Tableau réalisé par l'auRa le 13 juillet 2006 // Sources : INSEE - RP99 et RP 2004 2005 ; Journaux Officiels sur Legifrance.gouv.fr

Tant que les chiffres issus du nouveau recensement sont provisoires, les communes doivent se référer au recensement de 1999 ou, le cas échéant, à un recensement complémentaire pour connaître leur population légale.

Commune diffusée dans le cadre du nouveau recensement

Gras Commune ayant fait l'objet d'un recensement complémentaire

Définitions

* **L'Arc Rhône Méditerranée** est un périmètre d'observation de l'Agence d'Urbanisme de l'aiRe Avignonnaise qui permet de situer le territoire avignonnais dans son contexte régional. Centré sur le Rhône, au contact des deux régions du Languedoc-Roussillon et de PACA, il englobe les principales villes méditerranéennes françaises.
* **Le bassin de vie avignonnais** (ou **aire d'observation des 35 km autour d'Avignon)** a été défini par l'Agence d'Urbanisme de l'aiRe Avignonnaise. Il se compose de 206 communes situées dans un rayon de 35 km (soit plus ou moins 30 minutes en voiture) du centre géométrique de la commune d'Avignon. Il s'étend sur les départements de Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône.
* **Date de référence** : le recensement constitue une « photographie » de la population à un instant précis. Le travail de collecte des informations se faisant sur plusieurs semaines, l'INSEE définit pour chaque recensement une date fictive de référence qui correspond à peu près à la date médiane des semaines de collecte. Toutes les personnes en vie à cette date sont censées être recensées.
* **Grande ville** : commune de plus de 10 000 habitants au recensement de 1999.
* **Petite commune** : commune de moins de 10 000 habitants au recensement de 1999.
* La **population provisoire** est proche de la notion de population du recensement de 1999 à l'exception :

– des étudiants majeurs vivant dans un établissement d'enseignement situé dans la commune mais ayant leur résidence personnelle dans une autre commune. Ils sont désormais comptés dans la commune d'études alors qu'ils étaient comptés dans la commune de résidence en 1999 ;
– des militaires logés dans un établissement d'enseignement militaire, dans une caserne, un quartier, une base ou un camp militaire. Ils sont désormais comptés dans la commune sur laquelle est située cette structure, alors qu'ils étaient comptés dans leur commune de résidence personnelle en 1999.
– Pour quelques communes ces différences ont un effet marqué : ainsi, si la commune abrite par exemple une base militaire ou une école militaire, la population à la dernière enquête annuelle de recensement se trouve augmentée sensiblement.

* La **population 1999** utilisée dans ce document correspond à la population totale issu de l'exploitation statistique principale du recensement de 1999 (champ RD99POP du fichier Références).
* La **population totale légale** est la population totale issue du dénombrement du recensement de 1999, ou, le cas échéant, la population totale majorée d'une population fictive s'il y a eu un recensement complémentaire. Elle est utilisée pour l'application des lois et règlements.
* Dans ce document, le terme « **SCoT du bassin de vie d'Avignon** » désigne les 26 communes adhérentes au syndicat mixte et les 3 communes Pujaut, Sauveterre et Tavel, soit 29 communes. En effet, bien que ces 3 communes n'adhèrent pas au syndicat mixte pour le SCoT du bassin de vie d'Avignon, elles sont totalement intégrées au fonctionnement de ce territoire. Il semble pertinent de les prendre en compte dans les statistiques du SCoT du bassin de vie d'Avignon.
* **Ville moyenne :** commune entre 10 000 et 50 000 habitants au recensement de 1999.

Pour en savoir plus

www.insee.fr

http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/vous/generalites.htm

agence d'urbanisme de l'aiRe avignonnaise
881 chemin de Gigognan—BP 40 936
84 091 Avignon Cedex 9
Tél. : 04 90 82 84 80—Fax : 04 32 76 38 60
Mél. : contact@urbavignon.fr

Directeur de la publication : Dominique Musslin

Rédaction, cartographie et mise en page : Sébastien Bellamy et Stéphanie Terrisse